

RÉFÉRENCE  
DISCURSIVE  
DANS LES LANGUES  
ROMANES  
et  
SLAVES

réunis et présentés  
par Marek Kęsik

WYDAWNICTWO UNIWERSYTETU MARII CURIE-SKŁODOWSKIEJ LUBLIN 2002

Locutions déterminatives phoriques textuelles :  
*ce dernier, ce même, ledit, lequel, le ... en  
question, le ... suivant* (et leurs équivalents  
espagnols et allemands)

---

**D**écouvrir une classe de mots qui n'a pas encore été décrite, dût-elle être aussi restreinte que marginale – ne voilà-t-il pas le rêve de tout linguiste ? Et si de plus, un premier examen de la classe en question laisse penser que les mots qui la composent sont en réalité tout à fait inutiles, qu'ils ne servent à rien ou du moins à rien de spécial, puisqu'ils font double emploi avec une classe aussi patente que les démonstratifs – une telle découverte ou hypothèse ne sera pas susceptible de décourager le chercheur, mais bien plutôt de l'aiguillonner, de l'inciter à découvrir la différence cachée, la fonction malgré tout spécifique, la raison d'être de ce qui à première vue paraît inutile.

### 1. Les « phoriques textuels »

Du côté de la détermination nominale, il existe en effet une classe de mots ou plutôt d'expressions qui n'a pas encore été perçue comme telle, justement parce que les expressions qui la composent sont considérées comme marginales. J'appellerai cette classe les « phoriques textuels », soit *les déterminants et locutions déterminatives spécialisés dans les relations référentielles qui s'établissent à l'intérieur du texte*. De tels déterminants ont bien leur place dans un volume consacré à la référence discursive.

La classe des « phoriques textuels » regroupe les expressions suivantes :  
– en français :  
*ce dernier, ce même, ledit, lequel, le ... en question, le ... suivant,*

– en espagnol :

*dicho, tal, este último, este mismo, el ... en cuestión, el [...] siguiente*<sup>1</sup>,

– en allemand :

*ebendieser, besagter, fraglicher, letzterer, obiger, selbiger, folgender*.<sup>2</sup>

Parmi les rares chercheurs qui mentionnent certaines de ces formes, il convient de citer pour l'allemand Kolde (1996 : 32) (*selbiger, ebendieser*) et pour le français Raible (1972 : 57) (*ledit*), Wilmet (1986 : 108) (*ledit*), Kęsik (1985, 1986, 1989) (*le ... suivant*), ainsi que Riegel / Pellat / Rioul (1994 : 163) (*lequel*). Veland 1989 fournit une étude empirique solide de *ce dernier*, mais dans sa variante pronominale.

Nous nous intéresserons ici aux formes françaises, non sans jeter un coup d'œil de temps en temps sur leurs équivalents espagnols et allemands.<sup>3</sup> Toutes ces expressions ont ceci en commun qu'elles sont (presque toujours) susceptibles d'être remplacées par un démonstratif, sans que le sens ou la référence de la phrase en pâtisse. Pourquoi donc les langues ont-elles développé toutes ces particules, alors qu'un simple démonstratif en général ferait tout aussi bien l'affaire ? Cette question sera examinée sur deux plans : le plan fonctionnel d'abord, le plan stylistique ensuite.

La fonctionnalité des phoriques textuels se rapproche de celle des démonstratifs, mais avec une différence : ils sont incapables de signaler une référence déictique au sens de situationnelle (*Lis cette lettre !*). Leur puissance phorique se limite à la phoricité textuelle proprement dite, c'est-à-dire à l'anaphore et à la cataphore référentielles :

- anaphore : *son grand-père... ce grand-père... ledit grand-père*
- cataphore : *ce mot : amour* ou *le mot suivant : amour*

Comme les démonstratifs, en outre, les phoriques textuels se restreignent à la phoricité fidèle, c'est-à-dire non associative :

- anaphore associative : *un village...l'église, vs. \*cette église, \*ladite église*

<sup>1</sup> Les trois points signalent la place du substantif dans le groupe nominal ; [...] signifie que l'adjectif (*siguiente*) peut être soit pré-, soit postposé au substantif.

<sup>2</sup> Du point de vue morphologique, les phoriques textuels du français et de l'espagnol se composent, en règle générale, d'un déterminant défini (article défini, démonstratif) plus un élément supplémentaire de nature variée, souvent adjectivale. Cependant, le paradigme espagnol comprend aussi deux déterminants simples : *dicho* et *tal*. Les formes allemandes, elles, existent chacune en deux variantes (d'ailleurs sémantiquement équivalentes) : le déterminant simple (*fraglicher, obiger...*) et la combinaison article défini + adjectif (*der fragliche, der obige, etc...*).

<sup>3</sup> La présente étude fait partie en effet d'un projet de recherche plus vaste, une sémantique comparée des déterminants nominaux français, espagnols et allemands (Lavric 2000). Pour une étude sur les phoriques textuels allemands, voir Lavric 1999 ; sur les phoriques textuels espagnols, voir Lavric en prép.

Vu leur parenté de fonction avec les démonstratifs, il s'agira d'éclaircir la raison d'être en général des phoriques textuels ainsi que les fonctions particulières que remplit chacune des formes du paradigme.

## 2. *Le ... suivant*, cataphorique textuel

On commencera cette étude par une forme tout à fait exceptionnelle. On trouve en effet, parmi les phoriques textuels, le seul déterminant cataphorique authentique de la langue française ; c'est la locution *le ... suivant* :<sup>4</sup>

2)<sup>5</sup> Chacun d'entre nous peut ainsi souhaiter disposer dans sa vie de temps spécifiques dans *les domaines suivants* [...] :

- Temps du corps [...]
- Temps des loisirs [...]
- Temps du plaisir [...]
- Temps de la consommation [...]
- Temps des voyages [...]
- Temps du repos [...]
- Temps de l'amour [...]
- Temps des autres [...]
- Temps de la famille [...]
- Temps de la lecture [...]
- Temps de développement [...]
- Temps de la création [...]
- Temps de la méditation [...]
- Temps de la régression [...]
- Temps de la solitude [...]

(Jean-Louis Servan-Schreiber : *L'Art du Temps. Essai d'action*, Paris : Fayard 1983, pp. 108-110)

3) On sait que le bouddhisme déjoue la voie fatale de toute assertion (ou de toute négation) en recommandant de n'être jamais pris dans *les quatre propositions suivantes* : cela est A – cela n'est pas A – c'est à la fois A et non-A – ce n'est ni A ni non-A

(Roland Barthes : *L'empire des signes*, Genève : Flammarion 1970, p.95)

<sup>4</sup> A ne pas confondre bien évidemment avec la combinaison article défini + adjectif, antonyme de *le ... précédent* :

1) A chaque envoi sera jointe une liste des émissions contenues dans *l'envoi suivant*, ainsi que leurs valeurs si elles sont connues

(Matériel d'information du Service espagnol de philatélie, Madrid, 1991)

<sup>5</sup> C'est moi qui souligne dans les exemples (E.L.).

Ces deux exemples permettent de préciser la notion de cataphore. La cataphore, selon Kęsik 1985, 1986, 1989 et Lavric 1993, est une relation de coréférence entre un syntagme nominal et un élément qui suit ce syntagme dans la chaîne écrite ou parlée. Lorsque le SN est défini, c'est par cette coréférence que s'explique sa définitude. Les cataphoriques textuels ne sont pas seuls à pouvoir signaler cette relation ; ils se trouvent en concurrence notamment avec les démonstratifs et les numéraux :

- 4) On pense à cette réclame d'un restaurant voisin de la Salle Pleyel : « Des femmes pour vous servir jusqu'à 2 heures du matin »

(Le Monde, 9-10/2/1992, supplément radio-télévision)

- 5) L'image traditionnelle de la femme allemande est caractérisée par trois mots et leurs initiales : « K.K.K. – Kinder, Küche, Kirche » (les enfants, la cuisine, l'église)

(L'Europe des femmes. Allemagne de l'Ouest : à l'ombre des trois « K »,  
Le Monde, 30/1/1975, cité d'après : Käthe Henschelmann : *Technik des Übersetzens Französisch-Deutsch*, Heidelberg: Quelle & Meyer 1980, p. 9)

Mais le cataphorique textuel *le ... suivant* et ses équivalents espagnol *el [...]* *siguiente* et allemand *folgender*<sup>6</sup> sont les seuls déterminants spécialisés uniquement dans l'expression de la cataphore. Ils portent donc la marque sémantique [+ CATAPHORE], alors que tous leurs concurrents ne peuvent prétendre qu'à la neutralisation, soit la marque [± CATAPHORE].

A signaler également, pour caractériser le phénomène cataphorique, l'importance des deux points ou de leurs équivalents prosodiques, ainsi que de la proximité immédiate entre le SN cataphorique et l'élément qui précise sa référence (une même phrase !). Cet élément peut être soit un autre syntagme nominal ou une énumération de syntagmes nominaux (Kęsik : « cataphore segmentale »), soit un phrase, une série de phrases, voire tout un passage du texte (Kęsik : « cataphore résomptive »). Ces deux possibilités sont illustrées par nos deux premiers exemples (ex. 2 contre ex. 3). Ils ont ceci en commun que le SN cataphorique annonce une énumération, ce qui est très typique de l'emploi de *les ... suivants* au pluriel. On trouve pourtant aussi des exemples au singulier, comme le suivant :

- 6) Le conseil international de la langue française vient de donner de l'environnement la définition suivante : « Ensemble [...] des agents physiques, chimiques, biologiques, et des facteurs sociaux susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect immédiat ou à terme sur les êtres vivants et les activités humaines »

(Herbert Huber / Henri Perrin / Alain Pacthod :  
*Deutsch-französische Übersetzungen mit Stilübungen*.  
Thèmes et versions, Vienne : ...BV 1973, p. 130)

<sup>6</sup> Avec sa variante *nachstehender*.

Cet exemple met bien en évidence la composante métatextuelle qui accompagne très souvent la cataphore (voir aussi les exemples 3, 4 et 5), mais qui caractérise également bon nombre d'emplois des anaphoriques textuels. Au point que l'aspect métalinguistique s'inscrit jusque dans la morphologie de certaines de ces formes.

### 3. *Ledit*, anaphorique textuel prototypique

C'est le cas notamment de l'anaphorique textuel par excellence, le déterminant français *ledit*, et de ses équivalents espagnol *dicho* et allemand *besagter*.<sup>7</sup> Ces trois formes sont en quelque sorte représentatives (« prototypiques ») de toute leur classe, c'est la raison pour laquelle elles seront traitées en premier. Tout ce qui peut être dit sur *ledit* sera valable jusqu'à nouvel ordre pour les autres anaphoriques textuels, qui s'en distinguent essentiellement par des nuances d'emploi, mais qui partagent la même raison d'être fondamentale. Voyons d'abord quelques exemples :

- 7) La reconnaissance immédiate *du produit* sera obtenue par une répétition intensive des qualités *dudit produit*... qualités que nous pouvons définir comme suit :

A : inusabilité

B : solidité

C : autres qualités

(Gosciny / Uderzo : *Obélix et Compagnie*, Paris e.a. 1978, p. 32)

- 8) ...*le formulaire U34* [...]

[On] vous remboursera la taxe sur le chiffre d'affaires au moment même du passage de la frontière, à condition que *ledit formulaire* porte le visa de l'...AMTC

(*Achats en franchise de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les touristes étrangers. Notice à l'attention des touristes*, Vienne 1985)

- 9) Cet ouvrage composé de 10 articles présente un travail collectif mené au sein *du laboratoire ELSAP (Etude Linguistique de la Signification à travers l'Ambiguïté et la Paraphrase, URA 1234 du CNRS)*. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit consacré au problème des circonstants, eu égard à la thématique générale *dudit laboratoire*

(*Revue de linguistique romane* 60 (1986) 237-238, p. 185)

*Ledit* est un anaphorique, cela est clair, mais il ne s'agit pas de n'importe quel type d'anaphore : nous sommes en présence, dans les trois exemples, d'une anaphore *identique*, c'est-à-dire avec *répétition du noyau substantival*. Soyons

<sup>7</sup> Raible 1972 : 57 atteste à *ledit* une certaine composante métalinguistique ; Wilmet 1986 : 108 interprète le morphème *dit* de *ledit* comme un signe d'anaphore.

plus précis encore : là où l'antécédent se compose d'un simple substantif (ex. 7), ce substantif est repris tel quel (reprise *identique* tout court), mais là où il est assorti d'épithètes ou de compléments (ex. 8 et 9), il doit les perdre dans la répétition, si bien que le syntagme anaphorique devient un hypéronyme sémantique de l'antécédent (ce que j'appelle la reprise *identique hypéronymique*). Le procédé est banal, on le retrouve très souvent avec d'autres anaphoriques tels l'article défini et le démonstratif. Le propre de l'anaphorique textuel *ledit*, c'est cette spécialisation extrême, et encore autre chose : le fait de rendre explicite, métalinguistiquement visible, l'anaphore. Ce qui lui permet tout spécialement de reprendre des antécédents qui remontent déjà un peu loin pour un anaphorique normal :

- 10) ...on observera [...] que le président de la République [...] est membre du comité d'honneur de l'Association des amis du Pr Jérôme Lejeune, obsédé s'il en fut de la lutte antiavortement. On ajoutera que le secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale, Hervé Gaymard, gendre du Pr Lejeune et l'un des principaux animateurs de la fondation qui porte le nom de son beau-père, a réussi, cette année, à faire reconnaître au Journal officiel 'd'utilité publique' *ladite association*

(Elisabeth Schemla : *L'IVG, l'éthique et le portefeuille*, L'Express, 17/10/1996)

Ce serait là le créneau prévu pour *ledit*, mais il est bien mince et ne rend compte que d'une petite partie des exemples. Plus nombreux sont ceux qui correspondent à un tout autre type :

- 11) En fin de semaine passée, [...] Lionel Jospin a reconnu : « Nous avons [accepté] désormais [l']idée [...] d'une indépendance de [...] la banque centrale européenne. » Et le premier ministre d'ajouter : « Je voudrais préciser que la banque centrale européenne n'a pas besoin d'être accompagnée d'un quelconque conseil. » Ainsi, le cœur de la revendication française vis-à-vis de l'Allemagne, ce fameux conseil économique que le gouvernement, en accord avec l'Elysée, voulait imposer pour surveiller *ladite banque centrale* [...], est abandonné d'un coup

(*La France, l'Allemagne et l'Europe*, Le Monde, 23/4/1997)

- 12) ...questions concernant le programme du séminaire [...]  
2. Le lundi 23.11 de 16.00 à 16.30 il est question de la lecture d'une notice, il s'agit de la notice des règles du jeu. Nous vous fournirons cette notice de 40 pages mercredi durant la correction du handout, et vous pourrez ainsi la lire chez vous, et au séminaire vous aurez encore 30 minutes pour la relire. Vous êtes priés de nous donner 20 schillings pour l'achat de *ladite notice*, mercredi prochain

(E-mail de la lectrice française, Cécile Ritter, aux participants d'un séminaire-jeu d'entreprise, Université d'économie de Vienne, novembre 1998)

13) [Une collègue raconte ses démarches téléphoniques auprès d'une administration publique, au cours desquelles on lui avait recommandé une certaine M<sup>me</sup> Trummer comme étant la responsable de l'affaire en question :]

...J'arrive pas à avoir ladite Mme Trummer...

[un peu plus tard :]

...Elle me passe ladite Mme Trummer

(Extrait d'une conversation privée)

Il s'agit, dans tous ces exemples, de la troisième, la quatrième, la n<sup>ième</sup> mention du même antécédent. La n<sup>ième</sup> mention, de plus, sous forme de reprise identique : voilà un procédé qui a mauvaise réputation, qui sent littéralement la faute de style. Et pourtant, grâce à l'emploi d'un anaphorique textuel, il se libère d'une grande partie de cet opprobre. Avec *ledit*, la répétition devient acceptable, et cela pour deux raisons : la variation dans la détermination d'une part (on ne répète pas trente-six fois *cette banque* ou *cette notice*), le signal métacommunicatif de l'autre. Le locuteur qui emploie un phorique textuel signale par là qu'il est conscient de la répétition, ce qui transforme celle-ci d'une erreur involontaire en un *procédé voulu et assumé*.

Une dernière remarque, cruciale pourtant : La répétition identique, le signal métacommunicatif, le souci de précision explicite dont ils témoignent, tout ceci est caractéristique d'un certain style qui ne peut être ni le style littéraire, ni le style familier. Souvenons-nous de nos exemples : ils appartiennent soit au style juridico-administratif (ex. 8, 11, 12), soit au style scientifique (ex. 9), soit à une parodie de ces deux styles (ex. 7, 10, 13). C'est surtout la parodie qui est significative : le fait que l'on puisse donner à un texte l'air d'un texte scientifique ou administratif en employant certains déterminants plutôt que d'autres, montre bien que ces moyens linguistiques ne sont pas neutres sur le plan stylistique. L'appartenance à un certain style, un certain registre, constitue l'une des caractéristiques les plus saillantes de toute la gamme de nos phoriques textuels. Nous y reviendrons.

#### 4. *Le ... en question*, anaphorique textuel méta-énonciatif

Si la locution française *le ... en question*, et ses équivalents espagnol *el ... en cuestión* et allemand *fraglicher*, peuvent être appelés des anaphoriques textuels méta-énonciatifs, c'est surtout de par leur forme morphologique.<sup>8</sup> Pour ce qui est

<sup>8</sup> Dans les titres, notamment les titres de presse, on trouve quelque chose qui ressemble à première vue à la locution déterminative *le ... en question*, mais qui en réalité est une variante en style télégraphique de *le ... (a été) remis en question* :

14) La retraite *en question*

(Le Monde, série d'articles entre novembre 1999 et avril 2000)

de leur fonction, on remarque tout d'abord un parallèle frappant avec *ledit* et avec les autres anaphoriques textuels :

- 17) Les « sciences de la communication » [...] ont convaincu nos dirigeants qu'on pouvait tout faire avaler aux « gens » à condition d'y mettre le prix.  
Par bonheur, *les* « gens » *en question* ne se laissent pas enfermer dans les cases des sondages et des études de marché

(Bertrand Poirot-Delpech : *Faut pas nous prendre pour des c...*, Le Monde, 5/7/2000)

- 18) L'analyse de Marandin (1986) soutient que les SN dém sont reliés à leur source par une phrase copulative où *être-X* peut prendre toutes les valeurs sauf celle d'identité. Mais il n'explique pas non plus comment il obtient *les phrases copulatives en question*

(Walter De Mulder, Nelly Flaux, Danièle Van de Velde : *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras : Artois Presses Université 1997, p.161)

- 19) Le but de cet article est essentiellement de rendre compte, sur la base des données fournies par le dépouillement d'un corpus de cinquante-trois livres de prose contemporaine (voir la bibliographie), de la façon dont s'opère...

[deux pages plus loin :]

...dans le corpus auquel nous avons déjà fait allusion...

[par la suite :]

... notre corpus...

[six pages plus loin :]

... si l'on compare les dix cas de représentation couplée qu'assure ce binôme, dans le corpus *en question*, aux centaines de réalisations soit de l'un soit de l'autre de ces deux pronoms...

(Veland 1989 : 57-63)

Ne voilà-t-il pas trois beaux exemples de reprise identique ou identique-hyponymique, avec, dans le troisième, l'éternel problème de la n<sup>ième</sup> mention ? Or, tous les exemples ne sont pas aussi prototypiques :

- 20) A la fin des années 90, aux Etats-Unis. lorsque se répand la rumeur que Stanley

- 15) La mondialisation *en question*

(Titre d'un livre par Jean-Claude Delaunay, Paris : L'Harmattan 1999)

D'ailleurs, ce même sens - celui d'un thème dont on discute - se retrouve aussi dans des exemples non anaphoriques comme le suivant :

- 16) Le off organise aussi des tables rondes [...]. Le thème de cette année... [...]. A noter que l'un *des points en question* concernera internet

(*Avignon off*, Le Monde, édition électronique, 6/7/2000,  
[Http://sortir.lemonde.fr/article/0,3118,74552,00.html](http://sortir.lemonde.fr/article/0,3118,74552,00.html))

Le ... *en question* a donc aussi, comme le ... *suivant* et comme *ce dernier* (voir ci-dessous), une variante littérale, une sorte de faux frère ; et la différence entre les deux variantes fait bien ressortir la particularité fonctionnelle de la variante phorique.

Kubrick cherche à adapter *un roman de l'Autrichien Arthur Schnitzler*, plusieurs milliers de curieux veulent commander *le livre en question*

(Fabienne Dumontet : *Schnitzler, Kubrick et la Warner*,  
Le Monde, édition électronique, 16/9/1999,  
<http://www.lemonde.fr/article/0,2320,22877,00.html>)

21) Actions de substitution aux livraisons d'aide alimentaire

[...] ...dans l'immédiat, *un montant de 500 000 Écus* est disponible qui peut être affecté à des actions ponctuelles et spécifiques [...]. La Commission a donc décidé d'affecter en faveur de l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN) *cette somme* qui s'ajoute aux moyens propres de l'OPVN, permettant à cet organisme d'augmenter ses capacités d'achat sur le marché local. *L'aide en question* se substitue à une aide alimentaire de l'ordre de 3000 tonnes de céréales que le Niger aurait pu recevoir

(*Actions de substitution aux livraisons d'aide alimentaire*,  
Bulletin des Communautés Européennes 16(1983)12, p. 80)

On retrouve en (21) le problème de la n<sup>ième</sup> mention, mais la solution est quelque peu différente, car la reprise cette fois-ci n'est pas vraiment identique (en effet, dans les deux exemples, on a changé de substantif). *Le ... en question* est donc en quelque sorte plus ouvert, plus tolérant que *ledit* pour ce qui est du choix du substantif.<sup>9</sup> Il est plus tolérant aussi quant aux antécédents, puisqu'il admet des antécédents non nominaux, des phrases, des passages entiers :

22) J'écarterais également *l'idée selon laquelle l'objet que l'on vise au moyen de l'expression « l'homme » dans les propositions analytiques est le concept d'homme*. [...] ...le concept n'est pas lui-même un objet mais un instrument à penser des objets [...]. On sait bien que le concept de chien n'aboie pas tandis que le chien, lui, même le chien en général, aboie, et qu'inversement le concept de chien, mais pas le chien, est subordonné au concept d'animal, et ainsi de suite. [...] Une [...] hypothèse pour expliquer la persistance de *la confusion en question* serait d'y voir le résultat d'une assimilation du « concept » à l'« Idée » dans l'acception platonicienne du terme

(Walter De Mulder, Nelly Flaux, Danièle Van de Velde : *Entre général et particulier : les déterminants*, Arras : Artois Presses Université 1997, p. 111-112)

Et cette tolérance ne s'arrête pas là : *le ... en question* est à ce point vague dans le type de rappel qu'il opère, qu'il lui arrive quelquefois de signaler quelque chose qui ressemble fort à une anaphore associative !

23) « P » pour pathogène. Le chiffre qui suit, de 1 à 4, désigne le niveau de confinement requis, suivant la plus ou moins grande dangerosité des micro-organismes étudiés. Le niveau 1... [...]

<sup>9</sup> Il est pourtant problématique avec les groupes nominaux à complément nominal, qui donnent lieu à une ambiguïté : *la caractéristique en question* ne peut pas devenir *la caractéristique de la personne en question*, car cette dernière risque de ne plus être comprise comme une certaine caractéristique, mais bien plutôt comme la caractéristique d'une certaine personne.

Au niveau 2, les choses se compliquent, même si les agents pathogènes en question ne constituent pas un danger sérieux

(Pierre Barthélémy : *Des précautions censées empêcher toute propagation*, Le Monde, 7/7/2000)

- 24) Cédant à l'« amicale » pression des militaires zimbabwéens, Laurent-Désiré Kabila a accepté de leur transférer une concession de diamants d'une valeur supérieure à 1 milliard de dollars appartenant à la Miba.  
Mais [...] le Foreign Office britannique a fait annuler l'entrée de la société en question, Oryx, à la Bourse de Londres

(Marc Roche : *Les pierres du Congo-Kinshasa excitent toutes les convoitises*, Le Monde, 7/7/2000)

Le dénominateur commun de toutes ces exceptions, c'est bien le sens premier de cette locution, sa fonction méta-énonciative, à savoir la référence à quelque chose dont il a déjà été question. C'est elle qui permet au locuteur de se reposer jusqu'à un certain point sur l'intuition de son partenaire. Ainsi, les phoriques textuels méta-énonciatifs pourraient être considérés comme des indicateurs d'indexicalité, dans le sens décrit par Auer 1981, c'est-à-dire des éléments qui renvoient aux connaissances partagées, explicites ou implicites, des deux interlocuteurs.

### 5. *Ce dernier*, anaphorique textuel distinctif<sup>10</sup>

Comme *ledit* avec les antécédents lointains, *ce dernier* possède un créneau où il est pratiquement irremplaçable : la référence distinctive, c'est-à-dire le renvoi à un antécédent qui est le dernier mentionné parmi une série de plusieurs antécédents possibles. C'est ce qu'illustrent les deux exemples suivants, qui combinent d'ailleurs cataphore et anaphore :

- 26) Pour répondre aux projets des étudiants et pour s'adapter à l'évolution de l'emploi, la section offre trois spécialisations différentes correspondant à *trois filières* :
- Action internationale [...]
  - Europe communautaire [...]
  - *Relations internationales* [...]
- Cette dernière filière [...] attire deux types d'étudiants :...

(Prospectus de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, 1998)

<sup>10</sup> A ne pas confondre avec la combinaison démonstratif + adjectif (antonyme de *prochain*) tel qu'elle est illustrée par l'exemple suivant :

- 25) ...les vieilles persiennes derrière lesquelles des dames étonnées commentent de diverses façons l'instabilité du temps ces dernières années

(Julio Cortázar : *Les armes secrètes* (tr. L. Guille-Bataillon), Paris : Gallimard 1973, p.59)

- 27) ...le président de la République aura un mois pour prendre *deux décisions* : d'une part, la nomination d'un nouveau membre du Conseil [...]; d'autre part, *la nomination du nouveau président du Conseil constitutionnel*. Ce dernier point devrait être réglé rapidement

(Gérard Courtois : *La démission de Roland Dumas était attendue, mardi, au Conseil constitutionnel*, Le Monde, 1/3/2000)

Des exemples semblables, mais avec reprise pronominale, ont été étudiés par Veland 1989, qui appliquerait aux exemples que nous venons de voir l'étiquette de « reprise partielle ». On trouve assez souvent de tels exemples, dans lesquels l'emploi de *ce dernier* s'avère indispensable si l'on veut éviter l'équivoque<sup>11</sup> :

- 28) [Al Gore] a affirmé qu'il était son propre maître et non pas un Clinton -bis, à la peau duquel collerait l'opprobre de l'affaire Lewinsky et *des indélicatesses financières de la campagne présidentielle de 1996*. Attaqué mercredi par Bill Bradley sur ce dernier point, il s'en est sorti par une pirouette

(P. de B. : *Al Gore, l'héritier qui doit garder ses distances*, Le Monde, 29/1/2000)

Mais la reprise du dernier antécédent possible n'a en principe rien de particulier, puisque c'est toujours par le dernier candidat que commence la recherche d'un antécédent. Ainsi, dans bon nombre d'exemples, l'anaphorique textuel distinctif est employé sans véritable nécessité, par simple effet de style pédant ; à noter qu'il s'agit volontiers d'exemples métatextuels, et que l'antécédent visé est très souvent une phrase :

- 29) Cette méconnaissance s'est étendue à tout ce qui concerne les Balkans. *Pour certains, il s'agit d'une péninsule peuplée principalement de Slaves, alors que ces derniers n'y représentent qu'un tiers des 70 millions de Balkaniques*. Cette dernière imposture, répandue indirectement par les Slaves eux-mêmes, a servi à défendre et continue de justifier le prétendu droit de la Russie à intervenir dans les Balkans

(Ismail Kadaré : *Il faut européeniser les Balkans*, Le Monde, 19/6/1999)

- 30) « *Je meurs en me battant pour ce à quoi je crois, la vérité sortira, a déclaré Gary Graham. Je fais partie de ce génocide dont le peuple noir a été victime en Amérique. Voici ce qui arrive aux hommes noirs, le meurtre sanctionné par l'État ! Marche, peuple noir, continue à marcher ! Ils sont en train de me tuer ce soir, ils m'assassinent.* »

Alors qu'il prononçait ces derniers mots, la solution a commencé à faire son effet et il a cessé de parler

(Sylvie Kauffmann : *En dépit d'une forte mobilisation, Gary Graham a été exécuté au Texas*, Le Monde, édition électronique, 23/6/2000, <http://www.lemonde.fr/article/0,2320,74182,00.html>)

<sup>11</sup> Riegel / Pellat / Rioul (1994 : 163) attribuent une fonction analogue – éviter les équivoques référentielles – à l'adjectif relatif *lequel* ; mais cette interprétation ne convainc pas, voir les exemples 40 à 49 ci-dessous.

Et Veland (1989 : 65–66) de remarquer :

...les règles positionnelles traditionnellement énoncées pour rendre compte du fonctionnement référentiel anaphorique des pronoms démonstratifs composés souffrent de nombreuses exceptions. [...]

...les contraintes positionnelles stricto sensu ne jouent à fond sur le fonctionnement anaphorique de *celui-ci* / *ce dernier* que lorsque les cibles potentielles du représentant entretiennent une relation de contraste explicite.

Il semble donc que *ce dernier*, à part sa fonction distinctive en contexte de contraste explicite, soit un anaphorique textuel normal, utilisé dans plus d'un exemple pour des motifs stylistiques et non pas par nécessité référentielle. Or on est bien obligé de recourir à sa fonction première, la fonction distinctive, pour expliquer tant sa morphologie que l'origine de sa fonctionnalité. Mais une fois le moyen linguistique forgé, rien n'empêche les locuteurs de s'en servir, en quelque sorte, outre mesure. C'est là une simple question de style...

### 6. *Ce même*, anaphorique textuel identificateur

Parmi les phoriques textuels, la forme *ce même* fait peut-être un peu exception. En réalité, il s'agit d'un démonstratif assorti d'un modificateur, et les équivalents allemands et espagnols multiples (*ebendieser, ebenjener* ; *este mismo, ese mismo, aquel mismo*) montrent que la combinaison de ces deux éléments n'est pas vraiment lexicalisée. En témoignent des exemples comme le suivant, qui illustre un emploi déictique, impensable a priori pour un phorique textuel véritable :

31) ...à nouveau *cette même page* arrivera entre tes mains identiques

(Jorge Luis Borges : *Histoire de l'infamie. Histoire de l'éternité*  
(tr. R. Caillois, L. Guille), Paris : Union générale d'éditions 1964, p.205)

On remarque pourtant que les emplois déictiques de *ce même* sont en réalité métatextuels, puisqu'ils se rapportent toujours au support matériel du texte auquel ils appartiennent. Voilà qui ressemble aux emplois métalinguistiques fréquents des autres phoriques textuels. Et en outre, on trouve également avec *ce même* des exemples tout à fait typiques de reprise identique (hypéronymique ou non), dans lesquels il fonctionne comme un phorique textuel tout court :

32) Dans les années 1980, quelques juges se sont souvenus que le code de *la santé-publique* permettait d'interdire du territoire national les étrangers pour trouble à *cette même santé*

(*Double peine : la France qui bannit*, Le Monde, édition électronique, 5/7/2000,  
<http://www.lemonde.fr/article/0,2320,78523,00.html>)

## 33) Réduction des coûts variables de production :

Cette réduction est due aux efforts consacrés à l'ordonnement et aux méthodes [...]. [Elle] peut être négative, cela signifie que [...] l'insuffisance ou l'absence d'effort OM entraîne une augmentation des coûts variables de production. [...]

Exemple:

+ 3%, votre effort OM entraîne une réduction de 3% *des frais variables de production*.

- 5%, votre effort OM entraîne une augmentation de 5% de *ces mêmes frais*

(SIPRIDE, règles pour un jeu d'entreprise, ESSCA 1998, p. 13)

Mais là n'est pas le noyau sémantique de cette forme. En réalité, le sens de *ce même* se rapproche souvent de celui de la locution identificatrice *le même*, avec une nuance pourtant. *Le même* signale qu'un certain référent reste identique à lui-même, bien qu'il soit placé dans deux (ou plusieurs) cadres situationnels différents ; ou plutôt, que des référents provenant de deux (ou plusieurs) cadres situationnels différents sont en réalité identiques :

34) Entretemps, *le garçon [...] athlétique [...] s'était transformé en un homme légèrement voûté [...]*, mais c'était bien fondamentalement *le même être*

(Isabel Allende : *La maison aux esprits*

(tr. C. et C. Durand), Paris : Fayard 1984, p. 365)

(deux cadres temporels : *passé contre présent*)

*Ce même*, lui aussi, s'applique souvent à un référent présent dans deux cadres distincts ; en (33) par exemple, les frais respectifs sont rapportés à deux scénarios différents. Et dans les exemples suivants – hautement significatifs – les deux cadres sont même tout à fait contradictoires :

35) À Auckland, la défaite des All Blacks en demi-finales de *la Coupe du Monde* a été vécue comme un deuil national. À Sydney, le triomphe des Wallabies en finale de *ce même tournoi* n'a provoqué aucun séisme

(Alain Mercier : *L'Australie a accueilli*

*la victoire sans émotion*, *Le Monde*, 9/11/1999)

(*Nouvelle-Zélande contre Australie, émotion contre apathie*)

36) Mieux: outre-Manche et outre-Atlantique, les jeunes générations redécouvrent *la valeur du travail*, fût-il extrêmement précaire, et ses vertus intégratives. Alors que *cette même valeur* est en voie d'extinction dans nombre de nos quartiers populaires, et de raréfaction dans certaines zones pavillonnaires des classes moyennes

(Guillaume Malaurie : *Le chiraquisme vaudrait-il mieux que l'ultralibéralisme ?* *L'Express* n° 2363, 17/10/1996)

(*là-bas contre ici; reconnaissance*

*contre extinction de la valeur du travail*)

Cependant, *le même* connaît aussi des emplois non-anaphoriques, ce qui est impensable pour son cousin germain *ce même* :

- 37) Adil bey avait l'habitude de la guetter, au moment où elle allait partir, à la soirée. Elle répondait oui d'un signe de tête, avec toujours le même *sourire*

\*avec toujours ce même *sourire*

(Georges Simenon : *Les gens d'en face*, Paris : Fayard 1960, p. 89)

*Ce même* est donc, par opposition à *le même*, un anaphorique textuel authentique. Parmi les anaphoriques textuels, il se spécialise plutôt dans les références identifiantes, mais il y a plus. Nous avons vu à propos de (35) et (36) qu'il signale une relation d'identité remarquable, en ceci qu'elle se produit dans deux cadres hautement contradictoires. Autant dire que cette relation d'identité est *saillante* dans le contexte en question. Voilà ce qui caractérise la locution *ce même* dans ses emplois les plus typiques : la saillance de la reprise, *la saillance de l'identité*, la saillance d'un référent introduit en passant et dont seule la deuxième mention fait mesurer l'importance véritable :

- 38) L'entière et totale autonomie de l'*Institut fédéral électoral (IFE)* a d'ailleurs été saluée, dimanche soir, par l'ensemble de la classe politique et par les observateurs internationaux. C'est cette même *institution* qui a permis, il y a trois ans, que l'opposition, coalisée, parvienne à gagner une majorité au Congrès

(Alain Abellard : *Ernesto Zedillo, le président qui a organisé la transition*, Le Monde, édition électronique, 4/7/2000, <http://www.lemonde.fr/article/0,2320,77321,00.html>)

- 39) Un fellah se plaint de son mauvais sort. [...] Il voudrait rejoindre *son frère* à Amsterdam, qui, lui, est dans le « business », sous-entendu dans le trafic du haschisch. Ce même *frère* construit la plus belle maison de B'ni M'hamed

(Le Monde, 10/8/1995, p.7)

Une remarque finale : parmi les phoriques textuels, *ce même* est sans aucun doute celui qui appartient le moins à un certain style, un certain type de textes. Les exemples que l'on vient de citer appartiennent tant à la littérature qu'au journalisme ; en général, on constate que *ce même* est le seul phorique textuel qui ne choque pas dans un texte littéraire, qui ne donne pas lieu à un effet de style, à une nuance ironique. De quoi douter de son appartenance à la classe étudiée...

## 7. *Lequel*, adjectif relatif anaphorique

Le dernier des phoriques textuels est, à première vue, encore plus spécial que le précédent. Il s'agit de *lequel* (avec ses variantes *auquel*, *duquel*...), dans sa fonction d'adjectif relatif anaphorique. En voici un exemple :

- 40) L'après-midi, je suis encore appelé deux ou trois fois chez Lehmann qui a déménagé dans la cabine de *Miss Hamilton*, laquelle miss, si j'en juge par la qualité de son regard-sourire, a enfin compris la nature réelle de mon turbin et l'héroïsme que j'y déploie

(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, p.140)

Dans de tels emplois, *lequel* fait fonction de déterminant, mais un déterminant très spécial, car ensemble avec son substantif il remplit la même fonction qu'un pronom relatif. Dans notre exemple, le SN *laquelle miss* pourrait sans difficultés être remplacé par le pronom relatif *qui* :

- 40') L'après-midi, je suis encore appelé deux ou trois fois chez Lehmann qui a déménagé dans la cabine de *Miss Hamilton*, qui, si j'en juge par la qualité de son regard-sourire, a enfin compris la nature réelle de mon turbin et l'héroïsme que j'y déploie

Du point de vue référentiel, cette deuxième version (avec *qui*) est parfaitement équivalente à la première (*laquelle miss*) ; la seule chose qui se perd, c'est un certain effet de style (nous en reparlerons). Voilà pour la fonction syntaxique et référentielle très spéciale du déterminant *lequel*. Or, dans la grande majorité des exemples, *lequel* ne remplit pas (ou plus) cette fonction d'adjectif relatif ; ou du moins, il la remplit d'une manière tout à fait inattendue et idiosyncrasique :

- 41) La raison en est claire : l'insertion de l'article défini entraîne l'apparition d'un *présupposé d'existence concernant les voiles*. Lequel *présupposé*, comme il est habituel, est vu comme dénotant une existence temporellement antérieure au procès envisagé

(Jean-Claude Anscombre : *L'article zéro sous préposition*,  
Langue française 91(1991)24-39, p.26)

- 42) National Gypsum, deuxième fabricant américain de plaques de plâtre, [...] est très convoité. La société [...] a fait l'objet de deux tentatives d'OPA successives, de la part de *son actionnaire Delcor, filiale de Golden Eagle Industries Inc.* Lequel *Delcor* a porté de 10% à 20% sa participation dans National Gypsum

(G.S. : *BPB lance une OPA sur National Gypsum*,  
Le Figaro économie, 1/3/1995)

- 43) Après un temps d'hésitation, pour toute réponse, il se contente de dresser le médium de sa main droite et de le brandir sous le nez de *Pastor*. Lequel *Pastor* appuie sur la détente de son arme, et la tête du divisionnaire explose

(Daniel Pennac : *La fée carabine*, Paris : Gallimard 1987, p.274)

Tous ces exemples se ressemblent : nous avons une reprise identique (ex. 43) ou identique hypéronymique (ex. 41, 42), souvent avec un nom propre, et qui est toujours aussi une reprise immédiate.<sup>12</sup> Ce qui choque, c'est que *lequel* et son

<sup>12</sup> Pour le concept de reprise immédiate, voir Corblin 1983 et Kleiber 1986.

syntagme nominal soient *toujours séparés de leur antécédent par un point ; ils commencent toujours une nouvelle phrase*. Voilà qui est étonnant, vu le statut d'adjectif relatif décrit pour *lequel* ! Il semble que ce statut soit déjà à moitié oublié, et que *lequel* soit en train de se convertir tout simplement en un anaphorique textuel, comparable à *ledit*, *le ... en question*, etc. Son créneau spécifique, en tant qu'anaphorique textuel, serait la reprise identique immédiate en début de phrase, avec une certaine affinité pour les noms propres.<sup>13</sup>

Et en tant qu'anaphorique textuel canonique, *lequel* participe également d'un certain style. Riegel / Pellat / Rioul 1994.163 décrivent *lequel* comme une forme rare, « archaïque et typique de la langue juridique » – ce qui ne les empêche pas de l'utiliser eux-mêmes :

- 44) ...des expressions comme un tas de, une foule de, un certain nombre de, [...] à côté de leurs emplois « construits » (un tas de sable, une foule de manifestants), sont susceptibles d'être utilisés comme de véritables déterminants complexes: Un tas de gens pensent comme moi. Je me pose une foule de questions. *Auquel cas*, leur sens lexical s'efface au profit de la seule notion de pluralité, et l'accord se fait au pluriel

(Riegel / Pellat / Rioul 1994 : 153)

Bien entendu, il s'agit dans cet exemple de l'expression figée *auquel cas*, tout à fait vivante et qui se distingue des autres emplois par le fait de reprendre non pas des expressions nominales, mais plutôt des syntagmes verbaux ou des phrases :

- 45) ...sauf à supposer que *Pierre se trompe systématiquement* : *auquel cas* le contraste ne disparaît pas, mais s'inverse

(Jean-Claude Anscombe : *L'article zéro sous préposition*,  
Langue française 91(1991)24–39, p.26)

Quoi qu'il en soit, les préférences stylistiques de *lequel* semblent aller dans le sens du langage scientifique, qui rend compte de trois de nos exemples : (41), (44), (45). Mais elles vont aussi dans un tout autre sens. Et ce sens s'appelle – Daniel Pennac.

Les exemples 40 et 43 nous ont fait entrevoir déjà l'usage qu'un auteur, un auteur littéraire, peut faire d'un tel moyen linguistique. Cet effet de style insolent, ironique, cocasse, constitue peut-être déjà le créneau principal de l'ex-adjectif relatif *lequel*. Et si la collection d'exemples qui suit se réduit à un seul auteur et souligne par là l'aspect idiosyncrasique, l'aspect de préférence personnelle, présent inévitablement dans un tel effet de style<sup>14</sup>, l'exemple 42 ci-dessus,

<sup>13</sup> Voir les exemples 40, 42 et 43, ainsi que l'exemple 46 ci-dessous.

<sup>14</sup> En effet, l'emploi ou le non-emploi des phoriques textuels semble être étroitement lié au style individuel de chaque locuteur, certains auteurs affichant une préférence idiosyncrasique marquée pour l'ensemble de ces formes. Daniel Pennac par exemple emploie les deux formes *lequel* et *ledit* avec une virtuosité égale et une intention stylistique bien souvent comparable.

tiré d'un texte journalistique, est là pour montrer que le procédé est connu, qu'il fait partie du patrimoine linguistique général. Voici donc, pour le plaisir des lecteurs, la collection d'exemples recueillis dans les romans de Daniel Pennac :

- 46) Entourée, embrassée, cajolée, elle avait été installée à la meilleure place – un énorme pouf recouvert de cachemire, posé sur une sorte d'estrade à la droite *du chauffeur*. *Lequel chauffeur*, Stojilkovicz, un vieillard à la chevelure de jais, s'écria d'une incroyable voix de basse :  
– Aujourd'hui, les copines, en l'honneur de madame Hô, on s'offre le Paris des Asiates

(Daniel Pennac : *La fée carabine*, Paris : Gallimard 1987, p. 197)

- 47) – Mes enfants, le secret est le carburant du mythe. Tous ces messieurs de la finance que décrivent les romans de J.L.B. se posent la même question : qui est-il ? qui donc les connaît si bien pour les décrire si juste ? Cette émulation par la curiosité se répercute jusqu'aux couches du tout petit commerce et n'est pas pour rien dans *notre chiffre de vente*, croyez-moi !  
*Lequel chiffre* claque, comme un étendard :  
– Près de deux cents millions d'exemplaires vendus depuis 1972

(Daniel Pennac : *La petite marchande de prose*, Paris : Gallimard 1989, pp. 104–105)

- 48) ...je ne suis pas Thérèse, les astres ne sont pas mes potes, le marc de café peut tout juste servir d'engrais au noir géranium de *ma déprime*. *Laquelle déprime* m'amène à reconsidérer le sourire radieux de Sainclair, et ma promesse d'effacer cette certitude aux dents blanches

(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, p. 115)

- 49) C'est le chef de rayon en personne qui a repéré Thérèse. Un grand costaud à la voix fluette. Pensant qu'elle ne savait pas s'y prendre, il a essayé d'ouvrir la porte pour elle. Verrouillée de l'intérieur. Intrigué, il a attendu. Mais la grande bringue muette et tétanisée lui flanquait vaguement la trouille. Il a donc fait appel à *la voie hiérarchique*. *Laquelle voie* menait à la police.  
Qui a forcé la porte.  
Cadavre truffé

(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, pp. 234–235)

## 8. Petite digression statistique

Si *lequel* semble se prêter avant tout à des effets ironiques dans des textes littéraires, l'ensemble des exemples cités dans cette contribution montre que la plupart des phoriques textuels ont ceci de particulier qu'ils appartiennent à un certain style. C'est ce qu'on a cherché à élucider et à préciser au moyen d'une petite étude statistique.

Cette étude confirme le caractère stylistiquement marqué des formes étudiées, et permet de rapporter celui-ci à certains types de textes plutôt qu'à d'au-

tres.<sup>15</sup> Dans un corpus écrit très varié et équilibré entre textes littéraires et non-littéraires, on a relevé les commutations possibles avec les phoriques textuels, c'est-à-dire les contextes où il serait possible d'insérer un phorique textuel au lieu du déterminant en place. Ces possibilités d'insertion sont plus nombreuses dans certains types de textes que dans d'autres, et le déséquilibre est plus marqué pour certains phoriques que pour d'autres.

Les textes ont été regroupés en plusieurs sous-groupes, d'après leur degré de spécialisation :

- A) 1) textes juridiques et correspondance commerciale
- 2) textes scientifiques et techniques
- 3) textes de réflexion politique, sociale ou philosophique
- B) 1) textes littéraires narratifs et poétiques
- 2) textes publicitaires
- 3) bandes dessinées (= proches de la langue parlée)

Les possibilités d'insertion des phoriques textuels s'avèrent être nettement plus nombreuses dans les textes du groupe A que dans ceux du groupe B, et elles se concentrent en particulier dans les sous-groupes A-1 et A-2. Cette différence est plus marquée pour certains phoriques textuels que pour d'autres. Pour chacune des formes étudiées, on a calculé le ratio  $A \text{ sur } A+B$ , c'est-à-dire la part des possibilités d'insertion dans les textes de spécialité aux possibilités d'insertion dans l'ensemble du corpus. Ce ratio va de 57% pour *ce dernier* à 81% pour *ledit*, et fournit donc une mesure du degré de spécialisation du déterminant. Il permet de distinguer certains déterminants fortement marqués du point de vue stylistique (*ledit, lequel, le ... en question*), et d'autres qui sont moins marqués et plus susceptibles d'apparaître dans n'importe quel type de texte (*ce même, ce dernier, le ... suivant*).

Comme le corpus est trilingue, ces ratios permettent également de comparer les phoriques français avec les formes espagnoles et allemandes. Il s'avère que les formes moins marquées se correspondent dans les trois langues : *folgender / le ... suivant / el [...] siguiente, ebendieser / ce même / este mismo* et, dans une moindre mesure, *letzterer / ce dernier / este último* sont plus susceptibles que d'autres d'apparaître dans des textes ordinaires ou littéraires. Parmi les formes qui transportent des connotations stylistiques plus fortes, citons *besagter / ledit / dicho* – mais la forme espagnole est nettement moins marquée que les deux autres et fait donc exception – ainsi que *fraglicher / le ... en question / el ... en cuestión* – mais dans ce trinôme, c'est surtout la forme allemande qui est très marquée avec un ratio de 80%. D'ailleurs, les phoriques allemands sont en général plus marqués que leurs équivalents français et espagnols, avec *besagter, obi-*

<sup>15</sup> Selon Kolde (1996 : 47), la sémantique des déterminants ne s'est pas encore assez penchée sur ceux des aspects de la détermination nominale et des procédés anaphoriques qui sont liés aux différences entre les types de texte.

*ger, fraglicher* qui atteignent des ratios de plus de 70% et la forme archaïque *selbiger* qui détient le record absolu avec 83%.<sup>16</sup>

### 9. Une question de style

Il est temps de revenir à la question initiale, la question de savoir à quoi servent les phoriques textuels, et ce qui les distingue des démonstratifs.

Une première réponse pourrait être celle-ci : les phoriques textuels sont en général plus précis que les démonstratifs, leur puissance phorique est plus restreinte et donc plus spécifique. C'est ce qui permet à *ce dernier* d'éviter les équivoques lorsqu'on est en présence d'une série d'antécédents potentiels, et à *ledit* de reprendre un antécédent qui se trouve déjà assez loin dans le texte. Il existe donc des cas où les phoriques textuels sont vraiment nécessaires, où leur emploi est obligatoire. Mais ces cas-là constituent une minorité. Car une fois qu'un moyen linguistique existe, les locuteurs sont libres de l'employer avec les intentions les plus diverses, du moment que celles-ci sont compatibles avec le sens primitif. La question à poser n'est donc pas : pourquoi les phoriques textuels sont-ils nécessaires ? Mais bien plutôt : quelle est la gamme de leurs possibilités d'utilisation ? A quoi peut-on les faire servir ?

Pour y répondre, il convient de rappeler la fonction centrale, prototypique de ces formes, qui est la reprise identique ou identique hypéronymique, très souvent en *n*<sup>ième</sup> mention d'un même référent. Une telle reprise appartient, on l'a vu, à un certain type de textes, un certain type de style, où le souci de précision doit l'emporter sur l'élégance : style scientifique, style juridico-administratif. Il en va de même des autres variantes d'anaphore signalées par les phoriques (et aussi de la cataphore bien entendu) : utiliser un phorique textuel, c'est effectuer – qu'elle soit nécessaire ou non – une référence très précise, et non pas une anaphore ou une cataphore vagues comme avec un démonstratif. En outre, avec les phoriques textuels, cette phoricité quelque peu pédante a toujours aussi un aspect métacommunicatif. Le renvoi phorique n'est pas seulement effectué, il est en même temps thématiqué, rendu explicite, rendu saillant, par le phorique textuel même qui l'opère. Voilà encore une caractéristique bien connue des styles scientifique et administratif. Cette précision, cette métatextualité sont nécessaires dans certains cas ; dans d'autres, le phorique textuel sert simplement à résoudre de manière élégante le problème de la *n*<sup>ième</sup> mention, problème particulièrement virulent dans les types de texte mentionnés, en apportant un peu de variation et en faisant apparaître la répétition comme un procédé conscient et voulu.

<sup>16</sup> Il faudrait vérifier si ces résultats ne sont pas dus à la concurrence, en allemand, de la part des formes adjectivales *der fragliche*, *der obige*, *der besagte*, etc., qui apparaissent comme moins marquées du point de vue stylistique.

Voilà ce qui se passe dans les textes de spécialité, un grand nombre de nos exemples en témoignent. Mais les phoriques textuels, et surtout les formes très fortement marquées comme *ledit* et *lequel*, apparaissent aussi dans des textes qui n'ont rien à voir avec le style juridique ou scientifique, des textes narratifs littéraires et même des narrations orales (voir exemple 13). Quelle est leur fonction dans ces textes-là ? Ce n'est plus l'anaphore précise ou métalinguistique, puisque dans tous ces exemples, un simple démonstratif suffirait largement pour faire repérer l'antécédent du SN en question. Les phoriques textuels sont employés dans les textes littéraires avec le but précis d'opérer une *rupture de style*, rupture qui permet d'obtenir un *effet de distanciation ironique* :<sup>17</sup>

- 50) ...derrière le gymnase, par-delà la ligne théorique de l'autoroute, on voit qu'une enseigne en forme de double flèche rougeoie, le soir, en surplomb de *la nationale 20*, tandis que sur la droite, en descendant l'avenue, on peut découvrir à tout moment de la journée un court segment de l'axe qui dessert *ladite nationale*

(Christian Oster : *Paul au téléphone*, Paris : Minuit 1996, p. 10)

L'allusion stylistique, la parodie du style administratif donne au texte une touche de cocasserie, d'insolence ironique qui convient très bien également à un certain type de journalisme critique (voir aussi ex.10, 36, 39) :

- 51) ...à Hongkong...[...] À deux reprises, cet été, le « *tribunal des articles obscènes* », instance juridique on ne peut plus officielle de la Colonie, s'est offert le luxe de prohiber l'exposition publique de sculptures qu'ailleurs [...] on jugerait inoffensives. [...] Ce qui n'empêche pas [...] le commerce de vidéos pornographiques, piratées comme il se doit, de fleurir à deux pas de la rue Tai On, où siège *ledit tribunal*

(Le Monde, 10/8/1995, p. 1)

- 52) Les juges d'instruction [...] affirment à *l'opinion* [...] que la loi est inapplicable ? Dans le climat préélectoral actuel, et alors que le gouvernement ne cesse de lui donner le tournis en lançant ses derniers feux par des effets d'annonce non dénués d'arrière-pensées, *ladite opinion* risque fort de ne guère savoir les enjeux concrets de l'affrontement

(Edwy Plenel : *La loi et le moment*, Le Monde, 16/1/1993)

Mais le maître incontesté de ce genre d'emplois, c'est bien évidemment Daniel Pennac, ce virtuose des phoriques textuels de toute trempe :

<sup>17</sup> L'utilisation d'un procédé marqué de *spécialité* dans un contexte banal, par exemple de conversation quotidienne, conduit inévitablement à un effet ironique. C'est ce qu'illustre Forner 1995.179 à l'exemple de la phrase : *Mon absence d'hier a résulté d'un excès de fatigue*. Il en conclut :

« Si [la phrase citée] semble être ridicule ou ironique, cette réaction est due au contraste entre cette connotation de *spécialité* d'une part, et les facteurs communicationnels qui ne sont pas de *spécialité* (p.ex.: le contenu banal). »

- 53) Elle a même enregistré la voix *du muezzin en face de chez Amar*. Ce soir, pendant que *ledit muezzin* développe une sourate longue comme le Nil, une bande d'Arabes et de Sénégalais roulent un jeu d'enfer à la porte du restaurant  
(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, p. 109)
- 54) ...à chaque étape de leur parcours initiatique dans le Magasin, ils croisent l'objectif de Clara. Clara qui saisit leur rage quand ils se propulsent vers *le bureau de Lehmann*, Clara qui fixe toutes les phases de leur transformation à l'intérieur *dudit bureau*  
(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, p. 129)
- 55) Elle n'était pas un dealer ordinaire, monsieur. Elle trafiquait pour déshonorer *un père qu'elle imaginait irréprochable*. Or, elle a brusquement découvert qu'elle n'était que l'employée *dudit père*, et que pour déshonorer une pareille crapule il fallait se lever de bonne heure  
(Daniel Pennac : *La fée carabine*, Paris : Gallimard 1987, p. 290-291)
- 56) Tenez, monsieur Malaussène, la semaine dernière encore, un postulant se pointe pour savoir ce que nous pensons de *son manuscrit*, expédié deux mois plus tôt. [...] Gauthier [...] le reçoit dans son bureau, et mal réveillé, vient chercher dans mes dossiers une fiche de lecture qui se trouvait dans les siens. Pendant son absence, l'autre s'est évidemment mis à fouiller dans ses papiers. Il tombe sur la fiche de lecture, sur laquelle j'avais inscrit : « C'est d'la merde. » Oui, nous sommes concis, entre nous ; le travail de Gauthier consiste précisément à enrober cette concision. Bref, cette fiche n'était pas destinée à être lue par l'auteur *du manuscrit en question*. Bien, d'après vous, quelle fut sa réaction, monsieur Malaussène ?  
(Eh ! bien, ma foi...)  
– Il est allé se jeter dans la Seine, juste en face, là  
(Daniel Pennac : *Au bonheur des ogres*, Paris : Gallimard 1988, pp. 267-268)

Appartenance au style administratif et scientifique, intrusion dans d'autres styles avec connotation ironique : les phoriques textuels, cousins germains des démonstratifs, s'avèrent être des déterminants à double emploi. Ce double emploi remonte bien à leur fonction première, qui est de signaler une reprise identique par des moyens qui frôlent le métalinguistique. Une telle fonctionnalité est rarement indispensable ; elle se prête d'autant plus volontiers à un emploi tantôt pédant, tantôt ironique, qui se convertit par là en une raison d'être secondaire, mais constitutive de cette classe singulière, extrêmement utile, que sont les déterminants phoriques textuels.

## Bibliographie

- AUER, J. C. P. (1981), *Zur indexikalitätsmarkierenden Funktion der demonstrativen Artikelform in deutschen Konversationen*, dans : HINDELANG / ZILLIG, pp. 301–310.
- CORBLIN, F. (1983), *Défini et démonstratif dans la reprise immédiate*, *Le français moderne* 51, pp. 118–133.
- DAVID, J., KLEIBER, G. (éds.) (1986), *Déterminants : syntaxe et sémantique* (Recherches linguistiques 11), Paris : Klincksieck.
- FORNER, W. (1995), *La causalité corrélatrice en français de spécialité*, dans : MARTINS-BALTAR (= *Cahiers du français contemporain* 2), pp. 175–195.
- HILTY, G. (1993), (éd.), *Actes du XX<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et philologie romanes. Université de Zurich (6–11 avril 1992)*, Vol. I: *La phrase*, Tübingen / Basel : Francke.
- HINDELANG, G., ZILLIG, W. (éds.) (1981), *Sprache : Verstehen und Handeln. Akten des 15. Linguistischen Kolloquiums*, Münster 1980, Vol. 2, Tübingen : Niemeyer.
- KĘSIK, M. (1985), *La notion de cataphore : Problèmes de théorie et perspectives d'application*, *Revue internationale de philosophie* 39/155, pp. 350–360.
- KĘSIK, M. (1986), *Déterminants et cataphoricité des SN*, dans : DAVID / KLEIBER, pp. 157–167.
- KĘSIK, M. (1989), *La cataphore (Linguistique nouvelle)*, Paris : Presses universitaires de France
- KLEIBER, G. (1986), *Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate. UN Ni Ø LE Ni / UN Ni Ø CE Ni*, dans : PICABIA, pp. 54–79.
- KOLDE, G. (1996), *Nominaldetermination. Eine systematische und kommentierte Bibliographie unter besonderer Berücksichtigung des Deutschen, Englischen und Französischen*, Tübingen : Niemeyer.
- LAVRIC, E. (1993), *Déterminants, cataphore et phrase*, dans : HILTY, pp. 383–394.
- LAVRIC, E. (1999), *Folgender, obiger, letzterer, besagter, fraglicher, selbiger, ebendieser – Referenzsemantische Verschrobenheiten*, *Deutsche Sprache* 27 (1999) 1, pp. 52–68.
- LAVRIC, E. (2000), *Fülle und Klarheit. Eine Determinantensemantik*, (Stauffenburg Linguistik), Vol. I : *Referenzmodell*, Vol. II : *Kontrastiv-semantische Analysen*, Tübingen : Stauffenburg 2000.
- LAVRIC, E. (en prép), *Semántica de los determinantes : Fóricos textuales no demostrativos*, dans : WOTJAK.
- MARTINS-BALTAR, M. (éd.) (1995), *La locution en discours*, (= *Cahiers du français contemporain* 2), Paris : Didier.
- PICABIA, L., (éd.) (1986), *Déterminants et détermination*, (= *Langue française* 72), Paris : Larousse.
- RAIBLE, W. (1972), *Satz und Text. Untersuchungen zu vier romanischen Sprachen*, (Beihfte der Zeitschrift für Romanische Philologie 132), Tübingen : Niemeyer.

- RIEGEL, M., PELLAT, J.-Ch., RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, (Linguistique nouvelle), Paris : Presses universitaires de France.
- SCHLERATH, B., RITTNER, V., (éds.) (1985), *Grammatische Kategorien. Funktion und Geschichte. Akten der VII. Fachtagung der Indogermanischen Gesellschaft, Berlin, 20.-25. Februar 1983*, Wiesbaden : Ludwig Reichert.
- SEILER, H. (1985), *Kategorien als fokale Instanzen von Kontinua : gezeigt am Beispiel der nominalen Determination*, dans : SCHLERATH / RITTNER, pp. 435-448.
- VELAND, R. (1989), Les deux paires de représentants coréférentiels couplés en français contemporain: *celui-ci & celui-là et le premier & le second*, *Travaux de linguistique* 18, pp. 57-72.
- WILMET, M. (1986), *La détermination nominale. Quantification et caractérisation*, (Linguistique nouvelle), Paris : Presses universitaires de France.
- WOTJAK, G., (éd.) (en prép.), *Actas del Simposio Internacional de Lingüística Hispánica*, Leipzig, 8-10/10/1998.